

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU
SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2016
N° d'ordre de la délibération : 45
N° de feuillet : 1

Date de la convocation : 8 novembre 2016
Nombre de membres : 18
En exercice : 17
Présents : 12
Nombre de délégués ayant donné pouvoir : 0

Le 28 novembre 2016 à 11 heures 00
Les membres du Bureau du Syndicat,
légalement convoqués,
se sont réunis au siège du Syndicat,
9 rue des 3 Banquets à Toulouse,
sous la présidence de Monsieur Pierre IZARD

Objet : Participation au projet « Smart Occitania »

Etaient présents : Mesdames GIBERT et PEREZ, Messieurs AUMONIER, BEZIAT, CLEMENCON, COMET, DEBEAURAIN, FERRES, IZARD, MORANDIN, SARRALIE et STRAMARE.

Etaient absents ou excusés : Messieurs BOUBE, DESOR, MENGAUD, RASPEAU et RIVAL.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, Madame PEREZ est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Vu la délibération du comité syndical du 3 juillet 2014 déléguant au bureau la décision de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement, ou la révision, la dénonciation, la résolution ou la résiliation de tous les types de contrats ou conventions à passer avec les tiers, personnes publiques ou privées, dans la mesure où lesdites conventions ne constituent ni une adhésion du Syndicat à un établissement public, ni une délégation de la gestion d'un service public,

Considérant que le projet « Smart Occitania », piloté par Enedis, a pour ambition de développer des technologies de Smart grids (réseaux électriques intelligents) adaptées à des territoires ruraux de notre région, qu'il s'inscrit dans la transition énergétique du territoire régional et vise notamment l'adaptation de la production d'énergie aux besoins réels de consommation au niveau local, que les partenaires associés à ce projet sont multiples et que l'Ademe a été sollicitée pour soutenir ce projet,

Considérant qu'Enedis sollicite l'expertise du SDEHG pour participer au projet « Smart Occitania » notamment en tant que relai pédagogique auprès des élus locaux,

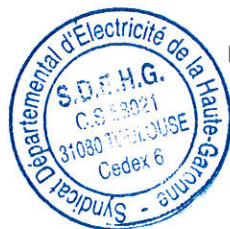
Après en avoir délibéré, les membres du bureau décident :

- de donner un avis favorable à la participation du SDEHG au projet « Smart Occitania »,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document afférent à cette décision.

Résultat du vote :

Pour	12
Contre	0
Abstention	0
Non participation au vote	0

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme



Le Président,

Pierre IZARD

Vu et affiché à la porte du SDEHG, le

08 DEC. 2016